

LA JUSTIFICATION PAR LA FOI

SABBAT APRÈS-MIDI

Étude de la semaine

Rm 3.19-28.

Verset à mémoriser

**« Car nous estimons que l'être humain est justifié par la foi,
en dehors des œuvres de la loi. »**

(Romains 3.28)

Dans cette leçon, nous abordons le thème fondamental de Romains : la justification par la foi, cette grande vérité qui, plus qu'aucune autre, a donné lieu à la Réforme. Malgré ce que certains prétendent, Rome n'a pas changé d'avis sur cette croyance, pas plus qu'en 1520, quand le pape Léon X a publié une bulle papale condamnant Luther et ses enseignements. Luther brûla un exemplaire de la bulle, car s'il y avait un enseignement qui ne devait jamais être compromis, c'était et c'est toujours la justification par la foi.

L'expression elle-même est une figure basée sur la loi. Celui qui transgresse la loi passe devant un juge et est condamné à mort pour ses transgressions. Mais un remplaçant apparaît et prend les crimes du transgresseur sur lui, acquittant ainsi le criminel. En acceptant celui qui le remplace, le criminel se tient à présent devant le juge, non seulement lavé de sa culpabilité, mais également considéré comme n'ayant jamais commis les crimes pour lesquels il s'est retrouvé au tribunal au départ. Car son substitut, qui est irréprochable, offre au criminel pardonné sa propre observation, parfaite, de la loi.

Dans le plan du salut, chacun de nous est le criminel. Le remplaçant, Jésus, a mené une vie irréprochable, et il passe au tribunal à notre place. Sa justice est acceptée à la place de notre justice. Nous sommes ainsi justifiés devant Dieu, non à cause de nos œuvres, mais à cause de Jésus, dont la justice devient nôtre quand nous l'acceptons *par la foi*. Une bonne nouvelle, s'il en est ! En fait, on ne pouvait rêver meilleure nouvelle!

Étudiez la leçon de cette semaine pour le sabbat 28 octobre.

DIMANCHE 22 octobre

Les œuvres de la loi

Lisez *Romains* 3.19, 20. Que dit Paul ici à propos de la loi, à propos de ce qu'elle fait, et ce qu'elle ne fait pas, ou ne peut pas faire? Pourquoi ce point est-il si important à comprendre pour tous les chrétiens?

Paul emploie le terme *loi* au sens large, tel que les Juifs de son époque le comprenaient. Par *Torah* (le mot hébreu pour « loi »), un Juif, même aujourd'hui, pensera particulièrement aux instructions que Dieu a données dans les cinq premiers livres de Moïse, mais aussi plus généralement dans tout l'Ancien Testament. La loi morale, plus son amplification dans les statuts et les jugements, ainsi que dans les préceptes cérémoniels, faisait partie de ces conseils. À cause de cela, on peut considérer la loi comme tout le système du judaïsme.

Être sous la loi signifie être sous sa juridiction. Mais la loi révèle les défauts et la culpabilité devant Dieu. La loi ne peut enlever cette culpabilité. En revanche, elle peut pousser le pécheur à chercher un remède. Si nous appliquons le livre de *Romains* à notre époque, où la loi juive n'est plus un facteur déterminant, nous pensons à la loi surtout en termes de loi morale. Cette loi ne peut pas nous sauver, pas plus que le système du judaïsme ne pouvait sauver les Juifs. Sauver un pécheur n'est pas la fonction de la loi morale. Sa fonction est de révéler le caractère de Dieu et de montrer aux gens qu'ils ne sont pas à la hauteur pour refléter ce caractère.

Quelle que soit cette loi, morale, cérémonielle, civile, ou toutes ensemble, L'observation d'une ou de toutes ne rendra jamais personne juste aux yeux de Dieu. En fait, la loi n'avait jamais été prévue pour cela. Au contraire, la loi devait signaler nos défauts et nous amener à Christ.

La loi ne peut pas nous sauver, pas plus que les symptômes d'une maladie ne peuvent soigner la maladie. Les symptômes ne soignent pas. Ils signalent la nécessité d'un remède. Voilà comment la loi fonctionne.

En matière d'observation de la loi, quels succès vos efforts ont-ils donnés ? Qu'indique votre réponse sur la futilité d'une telle entreprise : essayer d'être sauvé en observant la loi ?

LUNDI 23 octobre

La justice de Dieu

« Mais maintenant, en dehors de la loi, la justice de Dieu attestée par la loi et les prophètes s'est manifestée. » (Rm 3.21) Comment comprendre ce texte ?

Cette nouvelle justice est mise en opposition avec la justice de la loi, celle que connaissaient les Juifs. Cette nouvelle justice est appelée *la justice de Dieu*, autrement dit, une justice qui vient de Dieu, une justice qu'il donne et la seule qu'il accepte comme la véritable justice.

C'est bien entendu cette justice-là que Jésus a démontrée dans sa vie lors de son incarnation, une justice qu'il offre à tous ceux qui veulent l'accepter par la foi, qui la réclament pour eux-mêmes, non parce qu'ils le méritent, mais parce qu'ils en ont besoin.

« La justice consiste à obéir à la loi. La loi exige la justice, et c'est ce que le pécheur doit à la loi ; mais il en est incapable. C'est par la foi seulement qu'il peut atteindre à la justice. Par la foi, il peut apporter à Dieu les mérites du Christ, et le Seigneur place l'obéissance de son Fils sur le compte du pécheur. La justice du Christ est acceptée au lieu de la faillite de l'homme, et Dieu reçoit, pardonne, justifie l'homme repentant et croyant, le traite comme s'il était juste, et l'aime comme il aime son propre Fils »¹⁵

Comment apprendre à vous approprier cette merveilleuse nouvelle personnellement ? Voir également Rm 3.22.

La foi de Jésus-Christ est ici, sans aucun doute, la foi en Jésus-Christ. Tandis qu'elle agit dans la vie chrétienne, la foi est bien plus qu'un assentiment intellectuel. C'est bien plus qu'une reconnaissance de certaines vérités sur la vie et la mort de Jésus. La véritable foi en Jésus-Christ, c'est l'accepter comme Sauveur, Substitut, Caution, et Seigneur. C'est choisir la manière dont il a vécu. C'est lui faire confiance et chercher, par la foi, à vivre selon ses commandements.

15. Ellen G. White, *Messages choisis*, vol. 1, chap. 57, p. 430.

MARDI 24 octobre

Par sa grâce

En gardant à l'esprit ce que nous avons étudié jusqu'à présent sur la loi et sur ce que la loi ne peut pas faire, lisez *Romains 3.24*. Que dit Paul ici ? Que veut dire l'expression « la rédemption est en Jésus-Christ » ?

Quelle est cette idée de « justifier » que l'on trouve dans le texte ? En grec, le mot *dikaioo*, traduit par « justifier », peut signifier « rendre juste », « déclarer juste », ou « considérer juste ». Le mot est construit sur la même racine que *dikaiosune*, « justice », et que *dikaioma*, « juste exigence ». Il y a ainsi un lien étroit entre « justification » et « justice ». Nous sommes justifiés quand nous sommes déclarés justes par Dieu.

Avant cette justification, une personne est injuste et donc inacceptable pour Dieu. Après la justification, il ou elle est considéré(e) comme juste et ainsi acceptable devant lui.

Cela ne peut arriver que par la grâce de Dieu. Grâce signifie faveur. Quand un pécheur se tourne vers Dieu pour être sauvé, c'est un acte de grâce de considérer ou de déclarer cette personne comme juste. C'est une faveur imméritée, et le croyant est justifié sans aucun mérite de sa part, sans rien à présenter devant Dieu en son nom excepté sa propre impuissance. La personne est justifiée par la rédemption qui se trouve en Christ Jésus, la rédemption que Jésus offre en tant que substitut et caution du pécheur.

La justification est présentée dans *Romains* comme un acte ponctuel, c'est-à-dire qu'elle arrive à un moment donné. Un instant, le pécheur est à l'extérieur, injuste et rejeté ; l'instant d'après, suite à la justification, il est à l'intérieur, accepté et juste. Celui qui est en Christ considère la justification comme un acte passé, un événement qui a eu lieu quand il s'est abandonné pleinement à Christ. « **Étant justifiés** » (*Rm 5. 1*), c'est littéralement « *ayant été justifiés* ».

Bien entendu, si le pécheur justifié devait s'éloigner de Christ puis revenir à lui, la justification aurait de nouveau lieu. En outre, si l'on considère la conversion comme une expérience quotidienne, en un sens, la justification peut être considérée comme une expérience qui se renouvelle.

La bonne nouvelle du salut est vraiment bonne, alors qu'est-ce qui retient les gens ? Dans votre propre vie, quel genre de chose constitue un frein à l'acceptation de tout ce que le Seigneur vous promet et vous offre ?

MERCREDI 25 octobre

La justice du Christ

Dans *Romains 3.25*, Paul expose plus en détail la grande nouvelle du salut. Il emploie un terme sophistiqué, « **propitiation** ». Le terme grec, *hilasterion*, n'apparaît qu'ici de tout le Nouveau Testament, ainsi que dans *Hébreux 9.5*, où il est traduit par « l'expiatoire », ou « le propitiatoire » (COL). Dans *Romains 3.25* (OST), le mot décrit l'offre de justification et de rédemption à travers Christ, et la propitiation semble représenter l'accomplissement de tout ce que le propitiatoire préfigurait dans le sanctuaire de l'Ancien Testament. Cela signifie donc que par sa mort sacrificielle, Jésus a été présenté comme celui qui fournit la propitiation.

En bref, cela signifie que Dieu a fait le nécessaire pour nous sauver. Le texte parle également de la « **rémission des péchés** » (MAR). Ce sont nos péchés qui nous rendent inacceptables devant Dieu. Nous ne pouvons rien faire par nous-mêmes pour les effacer. Mais dans le plan de la rédemption, Dieu a prévu un moyen de remettre ces péchés par la foi, au sang de Christ. Le mot pour « rémission » en grec est *paresis*, qui signifie littéralement « *passer par-dessus* » ou « *passer devant* ». Le fait de « *passer par-dessus* » ne signifie en aucun cas faire semblant de ne pas voir les péchés. Dieu peut passer par-dessus les péchés du passé parce que Christ a payé la peine des péchés de tous par sa mort. Quiconque, par conséquent, à « *la foi en son sang* » (DRB) peut voir ses péchés remis, car Christ est déjà mort pour lui ou elle (*1 Co 15.3*).

Lisez *Romains 3.26, 27*. Quelle remarque Paul fait-il ici ?

La bonne nouvelle que Paul souhaitait partager avec tous ceux qui voudraient bien l'écouter, c'était que « sa justice [c'est-à-dire celle de Dieu] était disponible pour l'humanité, et qu'elle nous parvenait, non par nos œuvres, on par nos mérites, mais par la foi en Jésus et en ce qu'il a fait pour nous.

À cause de la Croix du Calvaire, Dieu peut déclarer justes des pécheurs tout en étant considéré juste et équitable aux yeux de l'univers. Satan ne peut pas accuser Dieu, car le ciel a fait le sacrifice suprême. Satan avait accusé Dieu de demander, à l'espèce humaine plus que ce que lui, Dieu, était disposé à donner. La Croix réfute cette affirmation.

Satan, vraisemblablement, s'attendait à ce que Dieu détruise le monde après la venue du péché. Mais à la place, il a envoyé Jésus pour le sauver.

Qu'est-ce que cela nous indique sur le caractère de Dieu ?

En quoi notre connaissance de son caractère impacte-elle la manière dont nous vivons ? Que ferez-vous différemment dans les prochaines 24 heures en sachant quel est le caractère de Dieu ?

En dehors des œuvres de la loi

Car nous estimons que l'être humain est justifié par la foi, en dehors des œuvres de la loi. (Rm 3.28) Cela signifie-t-il que si la loi ne nous sauve pas, nous ne sommes pas obligés d'y obéir ? Expliquez.

Dans le contexte historique, Paul parlait dans *Romains 3.28* de la loi au sens général du système du judaïsme. Même s'il tentait de vivre le plus consciencieusement du monde sous ce système, un Juif ne pouvait être justifié s'il n'acceptait pas Jésus comme Messie. Paul conclut en *Romains 3.28* que la loi de la foi exclut toute glorification. Si un homme est justifié par ses propres actions, il peut s'en glorifier. Mais quand il est justifié parce que Jésus est l'objet de sa foi, alors tout le crédit appartient clairement à Dieu, qui a justifié le pécheur.

Ellen G. White donne une réponse intéressante à la question : « **Qu'est-ce que la justification par la foi ?** » Elle a écrit : C'est l'œuvre de Dieu qui dépose la gloire de l'homme dans la poussière, et qui fait pour l'homme ce qu'il n'est pas en mesure de faire pour lui-même »¹⁶

Les œuvres de la loi ne peuvent pas expier les péchés passés. La justification ne peut pas se gagner. Elle peut être reçue uniquement par la foi dans le sacrifice expiatoire de Christ. Ainsi, en ce sens, les œuvres de la loi n'ont rien à voir avec la justification. Être justifié sans les œuvres signifie être justifié sans qu'il n'y ait quoi que ce soit en nous qui mérite la justification. Pourtant, de nombreux chrétiens ont mal compris et mal employé ce texte. Ils disent que tout ce que l'on a à faire c'est croire, tout en minimisant l'importance des œuvres ou de l'obéissance, y compris l'obéissance à la loi morale. Ce faisant, ils ont une mauvaise interprétation des paroles de Paul.

Dans le livre de *Romains* et ailleurs, Paul attache au contraire une grande importance à l'observation de la loi morale. C'est ce qu'a fait Jésus, ainsi que Jacques et Jean (*Mt 19.17; Rm 2.13 ; Jc 2.10, 11 ; Ap 14.12*). Paul veut dire que bien que l'obéissance à la loi ne soit pas un *moyen* de justification, la personne qui est justifiée par la foi continue d'observer la loi de Dieu et devient en réalité la seule personne qui peut observer la loi. Une personne irrégénérée, qui n'a pas été justifiée, ne pourra jamais remplir les conditions de la loi.

Pourquoi est-il si facile de se laisser piéger en pensant que puisque la loi ne nous sauve pas, nous n'avons pas à nous inquiéter de l'observer ?

Avez-vous déjà justifié le péché en brandissant la justification par la foi ?

Pourquoi est-ce une attitude dangereuse ?

En même temps, ou serions-nous sans la promesse du salut, même quand nous sommes tentés d'en abuser ?

16. Ellen G. White, *Testimonies to Ministers and Gospel Workers* [Témoignages aux pasteurs et travailleurs évangélistes], chap. 17, p. 456.

Pour aller plus loin...

Lisez Ellen G. White, Messages choisis, vol. 1, chap. 32, p. 278-283; chap. 50, p. 389-393 ; chapitre 59, p. 438, 439 ; Les paraboles de Jésus, « Choses nouvelles et choses anciennes », p. 101, 102.

« S'il est vrai que la loi ne peut supprimer la peine encourue par le péché, et qu'elle met toute la dette du pécheur à son compte, il est vrai aussi que le Christ a promis un pardon complet à tous ceux qui se repentent et croient à sa miséricorde. L'amour de Dieu s'étend abondamment sur toute âme repentante et croyante. Seul le sang expiatoire peut effacer les stigmates du péché. Il ne fallait rien de moins que le sacrifice de Celui qui est l'égal de son Père. L'œuvre du Christ — sa vie, son humiliation, sa mort, son intercession en faveur de l'homme perdu — rend la loi magnifique et honorable »¹⁷.

« Le caractère de Jésus-Christ est substitué à votre caractère, et vous avez accès auprès de Dieu comme si vous n'aviez jamais péché »¹⁸ « Quand l'apôtre dit que nous sommes justifiés "en dehors des œuvres de la loi", il ne parle pas des œuvres de la foi et de la grâce, car celui qui fait ces œuvres-là ne croit pas qu'il est justifié en les faisant. (Tout en faisant de telles œuvres de foi), le croyant cherche à être justifié (par la foi). Ce que l'apôtre entend par "œuvres de la loi", ce sont des œuvres en lesquelles se confie le propre-juste, comme si, en les accomplissant, il était justifié et devenait juste en fonction de ses œuvres. Autrement dit, tout en faisant le bien, il ne recherche pas la justice, mais souhaite simplement à se glorifier de ce qu'il a déjà obtenu la justice par ses œuvres »¹⁹

À méditer

- Relisez attentivement les textes de cette semaine, puis rédigez un paragraphe résumant ce qu'ils disent. Partagez vos paragraphes avec les autres.
- Lisez la citation de Luther ci-dessus. Pourquoi une telle vérité l'a-t-elle encouragé à ce point ? Pourquoi ce qu'il a dit est-il si crucial à comprendre, même pour nous aujourd'hui ?
- *« Les adventistes du septième jour se considèrent comme les héritiers, et les bâtisseurs de la compréhension qu'avait la Réforme sur l'enseignement biblique de la justification par la grâce par le moyen de la foi seule, ainsi que des réparateurs et des défenseurs de la plénitude, de la clarté, et de l'équilibre de l'évangile apostolique »²⁰.* Quelles raisons avons-nous de croire ce qui est écrit ici à notre sujet ?

17. Ellen G. White, Messages choisis, vol. 1, chap. 58, p. 435, 436.

18. Ibid., Vers Jésus, chap. 7, éditions IADPA, Doral, Floride, 2007, p. 96.

19. Martin Luther, Commentary on Romans [en français: Commentaires sur l'épître aux Romains], Grand Rapids, Kregel Publications, Michigan, 1976, p. 80.

20. Ivan T Blazen, Handbook of Seventh-day Adventist Theology [Manuel de la théologie adventiste du septième jour], Salvation [Le salut], Review and Herald Publishing Association, Hagerstown, Maryland, 2000, p. 307.